



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 23524

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la question du handicap mental. Sans même parler des cas relevant de la psychiatrie, donc des maladies psychiques, le handicap mental, comme l'autisme, commence à être mieux traité en France. Pour autant, les listes d'attente dans les écoles pour un accueil en milieu ordinaire sont très longues et la situation est bien pire encore dans les IME et autres établissements adaptés. Ce sujet est fondamental d'autant plus que nombre de parents se sentent aujourd'hui purement et simplement abandonnés. Il souhaiterait connaître son avis sur cette question et notamment sur le plan d'action envisagé pour l'avenir.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23524

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 avril 2013](#), page 3663